

Tout bouge et rien ne bouge : contribution à une épistémologie de l'éducation sociale et de la pédagogie spécialisée

Philippe Gaberan

Educateur spécialisé et Docteur en Sciences de l'Education

www.philippe-gaberan.com

Morat (Suisse)

7 juin 2018

Avertissement : ce texte, conçu comme un support d'intervention et non comme un écrit ayant vocation à être publié, peut être utilisé comme un instrument de travail mais non considéré comme étant une pensée aboutie.

Introduction	2
1^e partie : le regard porté sur les personnes vulnérables	3
Rien ne bouge.....	3
La dimension éthique des métiers de l'humain	3
De trois vérités anthropologiques	3
Tout bouge	5
De la monstruosité à la charité	5
De la revendication des droits à l'expression du désir.....	5
2^e partie : la posture professionnelle	6
Rien ne bouge.....	7
De la vocation à la professionnalisation.....	7
De la clinique du Sujet.....	7
Tout bouge	8
Un changement de paradigme.....	8
Faire du savoir aimer une compétence professionnelle	9
Conclusion	10

Résumé

Les métiers de l'éducation spécialisée et du travail social sont appelés à se transformer sous la pression d'un facteur politique, le changement de paradigme dans les politiques sociales, et d'un facteur éthique, le retour de la prépondérance de l'être sur l'avoir dans les rapports sociaux. S'ils veulent être en mesure d'accompagner cette évolution, qui ne change rien quant au sens des métiers de l'humain mais qui change tout dans les pratiques, il est indispensable que les professionnels de l'éducation, de la solidarité et du soin ne se contentent pas d'une reconnaissance qui leur serait concédée mais qu'ils aillent la chercher en acceptant de rendre visible et lisible la complexité des métiers qui sont les leurs.

Introduction

Il faut bien admettre que Nous tous aujourd'hui ici présents, passagers de cette époque qui est la nôtre, sommes convoqués à une évolution certaine des métiers de l'éducation, de la solidarité et du soin. Toutefois, comme très souvent dans toutes les évolutions, lesquelles sont, et quoi qu'on en dise, rarement des révolutions, force est de constater « que tout bouge et que rien ne bouge ». Rien ne bouge dans ce qui fait le sens des métiers de la relation d'aide éducative et de soin dès lors que ces derniers font du consentement à l'aide requise par à un autre que soi-même la condition essentielle du devenir humain. Mais simultanément tout bouge dans la mise en œuvre de ces métiers dès lors que se modifient de manière radicale à la fois le regard porté sur les personnes et les stratégies développées dans la mises en œuvre des politiques sociales.

Le regard porté sur les personnes en situation de handicap ou d'exclusion se modifie dès lors que les droits fondamentaux sont reconnus à tout être humain quelles que soient ses différences. Il n'est pas interdit de penser que la crise qui secoue un grand nombre de sociétés contemporaines loin d'être seulement une crise économique est surtout une crise des valeurs qui président à leur organisation. Si tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit, si de telles déclarations ne sont pas seulement de vains discours, et si, pour finir, il s'agit d'œuvrer à l'actualisation de droits reconnus à tous, alors faire surgir de dessous l'universalité des principes la singularité des situations devient un véritable enjeu de société. Un enjeu vis-à-vis duquel les éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux se retrouvent en première ligne. Héritée des lumières et portée à une dimension universelle, la philosophie des droits de l'homme assure à toute personne, fusse-t-elle en situation de handicap ou de précarité, son maintien dans la citoyenneté. Elle devient l'axe vertébral de toute société inclusive.

Ce changement de regard, sur fond de philosophie des droits de l'homme, s'accompagne d'une transformation des politiques sociales et donc des pratiques professionnelles. Depuis les années 60, celles-ci ont concentré leur volonté et leurs moyens sur le souci de « faire de la place » aux personnes en situation de handicap ou de précarité. Cette stratégie a sans aucun doute eu ses effets bénéfiques mais aussi ses inconvénients, dont celui notamment de laisser involontairement les personnes sur le « seuil » d'une citoyenneté pleine et entière. En France, par exemple, la révision des lois de 1975, par le biais des lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005, prolongées des préconisations formulées par les rapports Piveteau et Seraphin PH combinent désormais la volonté de faire de la place et le désir des personnes de se saisir d'une place. Mais au-delà du seul exemple de la France, et de manière plus générale, c'est bien cet adossement du désir au droit qui provoque un changement de paradigme dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales. Celui-ci incarne le passage d'une stratégie de la place assignée (Topos) à une dynamique de l'opportunité saisie (Kairos), et il convoque les professionnels à revoir leur manière d'être présents auprès des personnes accompagnées.

Si, dans le tournant des années soixante, l'idéologie libertarienne associée aux théories rationalistes ont mis à rude épreuve l'humanisme fondateur des métiers de l'humain, ce dernier semble être aujourd'hui en capacité de recouvrer sa légitimité. Contrairement au pessimisme ambiant et sans pour autant être naïf, il y a de bonnes raisons de croire en l'avenir de l'humain ; tout comme il y a de bonnes raisons d'espérer voir les professionnels de la relation d'aide éducative et de soin reprendre la place qui est la leur dans cette dynamique. C'est dans cette perspective que nous soutenons cette intervention aujourd'hui en essayant de montrer, dans un premier temps, comment à la fois tout bouge et rien ne bouge dans le regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité et, dans

un second temps, comment à la fois tout bouge et rien ne bouge dans l'exercice des métiers de l'humain.

1^e partie : le regard porté sur les personnes vulnérables

« La participation des personnes en situation de précarité nécessite une animation professionnelle, capable de mobiliser les personnes concernées et de leur donner l'envie de poursuivre leur implication... Le processus de participation doit être porté par l'ensemble des acteurs, et doit faire l'objet une impulsion politique forte, stable et pérenne. La participation doit bénéficier de moyens solides et d'une évaluation permanente de ses impacts.

HCTS, participation..., Rapport provisoire du 17 juin 2017

Rien ne bouge

Deux éléments, l'un de nature éthique et l'autre anthropologique, font que rien ne bouge dans le regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité.

La dimension éthique des métiers de l'humain

Il n'existe aucune supériorité de l'espèce humaine sur toute autre espèce animale, et il n'y a plus aucune raison de prétendre à l'existence d'une telle hiérarchie entre les espèces ; pour autant, il y a en l'espèce humaine une forme particulière de renoncement à l'exercice du seul droit du plus fort pour prétendre exercer son emprise voire même son droit de vie ou de mort à l'égard d'un être plus vulnérable. Comme si au cours de son évolution, l'humanité avait reconnu et admis le caractère indépassable du principe éthique selon lequel l'avenir de ce qui fait l'humanité de l'homme passe par la protection du plus faible¹. Ce principe est communément admis même si son application dans la réalité demeure problématique ; c'est bien ce qui fait débat dans l'actualité dès lors que, avant de s'inquiéter de savoir si une personne possède des papiers en règle, il est fait commandement à tout un chacun de porter secours à personne en difficulté. Si la déclaration universelle des droits de l'homme ne relève pas d'un simple discours d'intention, si cette déclaration universelle des droits de l'homme doit trouver à s'inscrire dans la réalité des nations, force est d'admettre alors que le devoir d'assistance à personne en danger l'emporte sur la raison d'état. Autrement dit, le pacte humain est plus fort que le contrat social. Bien sûr de tels propos doivent être nuancés s'ils ne veulent pas relever de la seule langue de bois ; et les acteurs des métiers de l'humain savent bien comment aujourd'hui ils doivent être en capacité d'accueillir et d'arbitrer par leur posture cette tension entre, ce que Max Weber a si justement nommé, une éthique de conviction et une éthique de responsabilité. C'est bien ce souci de protéger le plus vulnérable qui assure l'ancrage éthique des métiers de l'humain et fait que, au final, rien ne bouge fondamentalement dans leur pratique. Il est prolongé par un second élément, à la fois différent et complémentaire, recouvrant ce que je nomme trois vérités anthropologiques.

De trois vérités anthropologiques

M'appuyant sur mes travaux de doctorat en Sciences de l'éducation, j'ai fait le choix, dès *La relation éducative*, de définir l'éducation comme étant un pari fait sur l'homme avant que d'être un pari fait

¹ Nous avons à maintes reprises, et notamment dans Cent mots, rappelé cette vérité si bien énoncée par Michel Serres selon laquelle le progrès humain passe par la protection des plus faibles

<http://pestoune.kazeo.com/michel-serres-le-progres-humain-passe-par-l-altruisme-a123107458>

sur le citoyen. De fait, j'appelais à une rupture épistémologique avec la thèse de Jean-Jacques Rousseau, qui dès l'introduction à *l'Emile* affirme qu'à défaut de pouvoir former un homme il s'exercera à former un citoyen. C'est dans cette perspective que m'appuyant sur une longue tradition humaniste et notamment sur les travaux de Henry Maldiney, je choisis de définir la relation éducative comme étant l'art d'accompagner la personne dans le passage du vivre à l'exister et que, à l'appui de cette définition, prenant volontairement le soin de ne pas me référer à une nature humaine, un concept trop problématique devenu l'enjeu principal du débat autour du transhumanisme, je reprenais et reformulais à ma manière trois vérités anthropologiques : nul ne demande à naître, il ne suffit pas de naître pour être et nul ne peut advenir seul au sens de ce qui le fait être. Je ne vais pas reprendre ici et maintenant la démonstration de ces trois vérités anthropologiques mais seulement m'accorder le temps de souligner quelques conséquences au regard du thème qui nous réunit aujourd'hui.

Nul ne demande à naître... ni à mourir d'ailleurs ! La décision quant à la venue au monde et à la disparition n'appartient pas à la personne et cette absence de maîtrise sur le commencement et la fin d'une vie est bien ce qui vient nourrir le sentiment de l'absurde, au sens camusien du terme. C'est-à-dire que loin d'être un renoncement à être et une forme de soumission à un non-sens, l'absurde porte le mouvement de révolte susceptible d'amener la personne à accueillir le fait d'être présent au monde sans l'avoir voulu et néanmoins de pouvoir désirer faire quelque chose de ce temps inscrit entre le début et la fin. Dès lors cette première vérité anthropologique, nul ne demande à naître, est complétée par cette seconde vérité : il ne suffit pas de naître pour être. Il est désormais évident pour chacun d'entre nous que l'instant de la présence au monde, la naissance, ne coïncide pas avec le temps de la présence à soi. Alors bien sûr, il faudrait pouvoir prendre plus de temps pour développer toutes ces remarques ; toutefois je me permets ces quelques allusions parce qu'elles éclairent un enjeu existentiel majeur lequel, au regard de l'évolution des sociétés et des mœurs appelle chaque personne à l'humble engagement de devoir faire de sa vie quelque chose de choisi et de non subi, de faire de sa présence au monde une existence ou comme le dit Michel Foucault, lequel a été trop souvent mal interprété et à tort rendu coupable d'avoir à la suite de Nietzsche parachevé l'assassinat de l'humanisme, de faire de sa vie une œuvre d'art. Advenir à soi, ce qui est la finalité du processus de subjectivation, est bien un travail, et un travail de toute une vie, mené par soi mais en ayant conscience que si cette volonté d'être soi dépend du soi elle échappe pour autant à la seule maîtrise du soi.

Et pour faire vite, et vous voudrez bien m'en excuser, c'est ici que la troisième vérité prend toute son importance : nul ne peut advenir seul au sens de ce qui le fait être. Cette vérité est ce qui vient ancrer le fait d'être adulte éducateur, que ce soit parent ou professionnel, dans sa dimension éthique. La vulnérabilité n'étant plus cette faiblesse qui expose la personne à l'exercice du bon vouloir ou de la toute-puissance d'un autre, elle devient cette puissance ou bien cette valence qui autorise la personne à venir s'inscrire dans son appartenance à la communauté humaine. Et c'est bien parce que nul ne peut advenir seul au sens de ce qui le fait être, que la communauté humaine est convoquée face à sa responsabilité de ne pas livrer au hasard la possibilité d'une personne de rencontrer cet autre susceptible l'accompagner dans sa trajectoire du grandir ou du se grandir. Et si vous le permettez je voudrais juste faire ici une ultime remarque, sans doute cruciale, par laquelle j'affirme que si n'importe qui peut sans doute « faire éducateur », en revanche tout le monde ne peut pas « être éducateur ». Nous connaissons tous des géniteurs qui ne parviennent que difficilement voire jamais au statut de parent ; tout comme malheureusement nous connaissons tous aussi des professionnels diplômés qui n'accèdent que difficilement voire jamais à cette qualité de

présence due à la personne accompagnée. Ce passage du « faire éducateur » à « être éducateur » est bien l'un des enjeux qui nous réunit aujourd'hui.

Tout bouge

Si rien ne bouge d'un point de vue éthique et anthropologique concernant le regard porté sur la personne en situation de vulnérabilité, en même temps et paradoxalement sans doute, tout bouge.

De la monstruosité à la charité

Le regard sur les personnes en situation de vulnérabilité s'est radicalement transformé au fur et à mesure de l'évolution des sociétés, des mœurs et des lois. Je ne vais pas reprendre ici en détail l'histoire non pas du handicap mais de sa perception par les sociétés et donc de sa réception par les premiers intéressés que sont les familles et les personnes avec handicap. Pour ceux qui le désirent, je renvoie à l'excellent ouvrage réalisé par Bertrand Quentin, intitulé *La philosophie face au handicap*, et publié aux éditions érès. De manière trop rapide et donc, une fois encore, de façon trop caricaturale je dirais que le XXe siècle en a définitivement terminé avec la monstruosité et a permis de tourner la page d'une a-normalité renvoyant l'individu et sa trop grande différence à une sorte de non-humanité. Exit donc la monstruosité. En revanche, il en va tout autrement de cette forme de compassion qui prend le nom de pitié ou de charité. Là encore, la lecture du livre 1 de *l'Emile* éclaire de façon prodigieuse comment Jean-Jacques Rousseau s'inscrit dans une approche idéologique de l'éducation lui faisant dire que jamais il ne s'occupera d'un enfant cacochyme, nous dirions aujourd'hui « débile », parce que, dit-il, inutile à lui-même et à la société. « Qu'un autre que moi veuille s'en occuper, j'admets cette charité », ajoute-t-il, renvoyant ainsi la future éducation spécialisée vers une sphère socialement inférieure. J'admets qu'il ne faille ni décontextualiser le propos de Jean-Jacques Rousseau ni jeter la pierre au penseur de l'éducation qu'il a été ; toutefois cette référence à une supposée utilité sociale de l'individu, et donc à une citoyenneté mesurée à l'aune d'une productivité mise au service de l'enrichissement d'une nation représente bien aujourd'hui encore la frontière voire la ligne de fracture entre ceux qui seraient pleinement inclus et ceux qui seraient en passe d'être exclus. Je n'insiste pas sur ce propos même s'il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Je voudrais juste me risquer à une remarque : aujourd'hui, en opposition à cette catégorie de l'inutile, les acteurs des métiers de l'humain ont la possibilité de s'approprier et de porter un discours économique qui, sur les traces d'Armatya Sen, prix Nobel d'économie, ou en écho avec le rapport Stiglitz ferait du bien être de tous les individus une valeur à intégrer au calcul du P.I.B. d'une nation. Les professionnels de l'éducation spécialisée et du travail social disposent aujourd'hui de réels arguments pour aller chercher une reconnaissance sociale qui ne leur serait pas seulement concéder de manière charitable. Ça peut bouger du côté de la reconnaissance des métiers de l'humain comme ça bouge du côté de la reconnaissance des droits de l'homme et du côté de l'expression du désir propre des personnes en situation de handicap.

De la revendication des droits à l'expression du désir

J'ai l'heur de penser que ce qui fait la crise de civilisation actuelle, laquelle crise est loin d'être une crise économique, tient à la difficulté à passer de la proclamation du caractère universel des droits à leur concrétisation dans ce qui fait la réalité quotidienne de chaque personne, y compris celle reconnue dans sa différence. A cet égard, dans son *Abécédaire*, le philosophe Gilles Deleuze dénonce de façon particulièrement forte l'escroquerie qui consiste à brandir sans arrêt un discours sur les droits de l'homme sans s'assurer de pouvoir le transcrire par les actes. Tous les professionnels de l'éducation spécialisée et du travail social sont confrontés aujourd'hui, et ce jusque dans l'acte le plus banal de la vie quotidienne, à cette difficulté de faire coïncider le respect des droits de la personne et

l'obligation d'accompagnement éducatif et de soin. L'appel au respect des droits allant, pour ce faire parfois, jusqu'au recours en justice devient un point de contentieux dans l'exercice de l'autorité et un obstacle au fonctionnement des institutions. Toutefois, ces difficultés ne doivent pas servir d'argument au renoncement aux formidables avancées qu'a permis l'extension de la reconnaissance des droits fondamentaux à toutes les personnes, avec ou sans handicap. D'autant, et ce sera le troisième et dernier élément que j'exposerai dans le cadre de ce qui fait que tout bouge en matière de regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité : cet élément est la force avec laquelle ces personnes expriment désormais leur propre désir à être. Ce sont, de façon non exclusive et parmi les plus médiatisées, Marcel Nüss², Josef Schovanec³, Alexandre Jollien⁴, Deza Nguembock⁵. Que dit Marcel Nüss ? Sinon que si le droit au plaisir et à l'accès à la jouissance sont reconnus comme étant un droit fondamental permettant le plein épanouissement de la personne, et que si cette personne n'est pas en mesure de l'actionner seul l'accès au plaisir et à la jouissance (empêchement mécanique) alors le recours à un tiers doit être autorisé et dépénalisé. Que démontre Josef Schovanec, sinon la possibilité d'être et de penser différemment dans un espace public sans que pour autant il y ait atteinte à l'ordre ou à l'intégrité de qui que ce soit ! Le surgissement de ces prises de parole, que viennent redoubler les témoignages des familles, font que les professionnels ne sont plus les seuls à détenir la vérité pour ce qui concerne les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de précarité. Cela ne signifie pas pour autant que ne soit plus nécessaire et légitime l'intervention de professionnels ; cela veut dire qu'une forme nouvelle d'alliance est à rechercher entre les professionnels et les personnes accompagnées. Ce qui nous amène à la seconde partie de cette intervention et à l'analyse de ce tout et à la fois ce rien qui bouge en matière de posture professionnelle.

2^e partie : la posture professionnelle

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il me semble indispensable de lever les confusions possibles entre ces deux termes que sont ceux de « profession » et de « métier ». Une profession est une construction sociale régie par des textes juridiques et institutionnels tels que, par exemple, des lois ou décrets portant création de diplômes, définissant des modalités d'accès à ce diplôme, et régissant leur reconnaissance par un code du travail ou une convention collective. Un métier est défini quant à lui par la maîtrise d'habiletés techniques associées à une manière subjective de les mettre en œuvre. Ainsi la profession renvoie à une commande sociale alors que le métier évoque une posture singulière. De sorte qu'une profession, telle que celle d'éducateur spécialisé par exemple, pourrait fort bien disparaître faute d'être portée par une volonté politique, alors que demeurerait la nécessité de maintenir une relation d'aide sociale, éducative et de soin dans sa

² Auteur, entre autres, de *Je veux faire l'amour*, Marcel Nüss, personne en situation de handicap, s'engage pour la reconnaissance par la France, selon un modèle déjà en vigueur en Belgique et en Suisse, du statut d'accompagnant à la vie sexuelle et affective

³ Auteur de « Je suis à l'est », Josef Schovanec, diagnostiquée comme étant une personne avec un autisme Asperger, a été nommé conseiller auprès de la ministre Ségolène Neuville

⁴ Personne en situation de handicap, Alexandre Jollien se définit avant tout comme Homme, écrivain et philosophe. Son site : <https://www.alexandre-jollien.ch/>

⁵ Originaire du Cameroun, Deza Nguembock lutte contre les idées reçues développées à propos du handicap. Titulaire d'un master en économie, elle a développé sa propre entreprise et œuvre pour aider les personnes en situation de handicap à développer l'estime et l'amour d'elle-même. Notre entretien avec Deza Nguembock <https://www.youtube.com/watch?v=Q4nJe0aoZG8>

dimension de métier. Et il se pourrait fort bien que cet ancien métier soit alors pratiqué par une nouvelle profession.

Rien ne bouge

Cette distinction établie entre profession et métier est une voie d'accès à l'analyse de ce rien qui bouge, du côté des métiers, et, en revanche, de ce tout qui bouge du côté de la profession.

De la vocation à la professionnalisation

Par le biais des notions de vocation, de militantisme ou d'engagement, successivement mobilisées au regard de l'évolution des mœurs et du contexte social, c'est bien toujours cette même part de la dimension personnelle mis au service d'un agir professionnel qui se trouve convoquée. De fait, si la finalité de la relation d'aide éducative et de soin est de permettre un déplacement de soi à soi en la personne accompagnée, c'est-à-dire, et comme je l'ai dit plus haut, le déplacement d'un comportement subi à un comportement choisi, alors la relation d'aide éducative et de soin ne sera efficace et ce déplacement ne sera rendu possible que s'il est porté par le désir du professionnel autant que par le vouloir de la personne accompagnée. Paul Fustier a magnifiquement traité cette dimension dans *Le lien d'accompagnement*, l'un de ses tout derniers ouvrages. Dans les métiers de l'humain, il n'y a pas d'acte professionnel, nécessitant donc une maîtrise des savoir-faire, sans l'implication d'une part de l'intime de ce professionnel, exigeant la mobilisation d'un savoir-être. C'est en cela que j'affirmais plus haut que tout le monde ne peut pas « être éducateur » même si sans doute n'importe qui peut « faire éducateur ». Alors bien sûr que ces trente dernières années et l'application sans analyse critique de la cybernétique aux théories des organisations, ayant conduit à ce que j'ai maintes fois appelés le « machinement des institutions », ont salement amoché les métiers de l'humain. Alors bien sûr qu'une dérive technocratique portée par l'aveuglement d'une certaine forme de management a précipité la suppression des savoir-être des référentiels métiers et de formation... mais je veux croire que tout cela est déjà derrière nous. Parce que partout où ces modélisations ont été appliquées, partout où le protocole a prétendu remplacer la relation, l'accompagnement ou la prise en charge des personnes s'est traduit par un échec et par la faillite des institutions. Il n'y a pas de métiers de l'humain sans un engagement de soi du professionnel. Sur ce point rien ne bouge. A cela, s'en ajoute un deuxième ; il concerne la clinique du Sujet.

De la clinique du Sujet

La relation d'aide sociale, éducative et de soin se revendique être une clinique du sujet. C'est-à-dire qu'elle se veut être porteuse d'une dynamique par laquelle la personne impactée par des événements de nature traumatique peut donner à voir et à entendre à une personne élue par elle en qualité d'adulte éducateur ou de référent de cœur une part d'elle-même se situant bien au-delà de ce qu'elle donne à voir et à entendre par la mise en scène de ses symptômes. Car c'est la personne accompagnée qui adresse à l'adulte éducateur son désir d'un autre avenir possible en laissant transparaître, à un moment choisi par elle, une part d'elle-même jusque-là insoupçonnée. Cette démarche qualifiée de clinique, laquelle est portée par des mouvements aussi riches et variés que sont l'éducation populaire et la psychothérapie institutionnelle, donne à comprendre que l'éducation et le soin ne viennent jamais totalement d'en dehors de soi, même si la rencontre avec un autre que soi située dans cet en dehors de soi est nécessaire et indispensable. Nécessaire mais pas suffisante. A partir de là, contre un discours dominant mais somme toute en accord avec de nombreuses formes de pratique menées en souterrain, je me positionne pour affirmer qu'il faut « oser le verbe aimer en éducation spécialisée ». La relation d'aide sociale, éducative et de soin est une relation d'amour lorsqu'elle est un dialogue entre le disponible de l'adulte éducateur et le possible de la personne

accompagnée. Il faudrait reprendre de façon plus précise chacun de ces trois termes, dialogue, disponible de l'adulte éducateur et possible de la personne accompagnée. Toutefois, dans le cadre de cette intervention et au regard du temps imparti, je dirai simplement que cette capacité à pouvoir aider la personne accompagnée à se déplacer dans son comportement et donc à se décaler par rapport à la mise en scène de ses symptômes, ce que donc nous appelons la clinique du Sujet, tient à la capacité de l'adulte éducateur de faire résonner ce qui pour lui donne du sens à sa présence avec ce qui pour la personne accompagnée pourrait venir donner du sens à son existence. C'est ce que je nomme le dialogue du disponible et du possible. Cette dimension-là de la relation ne bouge pas... en revanche, bougent les moyens de mettre en œuvre de dialogue, bougent les politiques, les ressources et la forme des dispositifs mis en œuvre.

Tout bouge

Parmi ce tout qui bouge, je veux retenir ici ce que je définis comme étant un changement de paradigme dans les politiques sociales.

Un changement de paradigme

Dans les années 60 et dans une Europe retrouvant ses pleines capacités productrices et renouant avec la croissance, la protection des personnes vulnérables bénéficie d'un élan permettant un développement des moyens matériels et humains mis au service d'un accompagnement spécialisé. L'époque est à la création de places pour accueillir les personnes, enfants, adolescents ou adultes, tant sur des dispositifs en milieu ouvert qu'en institution spécialisée. Ce « faire de la place » va participer, sans aucun doute et à sa façon à l'évolution du regard porté sur ces populations en situation de vulnérabilité. De moins en moins reléguées à la périphérie des villes, de moins en moins masquées par les murs des établissements et de plus en plus intégrées à la vie citoyenne, ces populations vont conquérir leur droit à la ressemblance. Toutefois, et de façon paradoxale, ce droit à la ressemblance est concédé à l'intérieur d'une sphère maintenant ces populations dans ce qui signe leur différence. Comme tout le monde, ces populations peuvent intégrer les mondes de l'école, du travail, de la culture et des loisirs mais avec le statut de personnes vulnérables. Comme tout le monde... mais avec un statut spécifique. Lequel statut vient présupposer des limites qui ne sont pas les mêmes que celles rencontrées par tout le monde. Ainsi l'effet collatéral de cette bonne intégration est l'apparition et le renforcement de ce que Charles Gardou nomme un « effet de seuil » ; dit autrement, les populations vulnérables sont mieux accueillies mais demeurent pour ainsi dire sur le pas de la porte. C'est pour combattre cet effet de seuil, que les politiques sociales portent désormais leurs efforts non plus sur la création de places en établissement mais sur l'attribution de ressources spécifiques, évaluées au regard du projet de la personne et de sorte à ce que l'aide ainsi apportée vienne compenser les obstacles liés aux handicaps. C'est ainsi que, en France et depuis 2008, 80% des ressources supplémentaires accordées à la protection de l'enfance ne sont pas allées vers la création de places en établissement mais vers des dispositifs d'accompagnement alternatifs. A la logique de place, topos, les politiques publiques privilégient désormais une logique de parcours et de l'opportunité saisie, kairos. Ce changement de paradigme va transformer les pratiques professionnelles en appelant les professionnels à prendre d'autres points de repère pour définir leurs stratégies d'action, à porter leur vigilance sur les signes les moins visibles du comportement de la personne accompagnée afin d'élaborer avec elle un pronostic d'action, et enfin à hisser leur niveau de connaissance quant aux problématiques des personnes accompagnées afin d'affiner au mieux le diagnostic préalable à l'action. C'est ainsi que les professionnels et futurs professionnels sont appelés à s'approprier la complexité de leur métier qui fait que de dessous les caractères communs d'une

prise en charge ou d'un accompagnement surgisse ce qui fait la singularité d'une situation. Longtemps les professionnels se sont réfugiés derrière la diversité des publics, des dispositifs et des méthodes d'accompagnement pour admettre une sorte d'impossibilité à généraliser leurs savoirs et donc à penser leur métier. Dans la logique qui me fait dire qu'il y a une science possible de l'éducation à laquelle se rattache un art singulier de la relation d'aide éducative et de soin, je propose que puisse être réfléchi et modélisé une matrice composée de trois couples de déterminants que sont l'accueil/le diagnostic, (a/d) premier couple, la rencontre/le pronostic, (r/p) second couple, et enfin, la présence/la stratégie, (p/s) troisième couple. Au sein de ces trois couples, il y a autant de variables qu'il y a d'acteurs concernés. Qu'il n'y ait pas de malentendu ! Il ne s'agit pas de rechercher une quelconque scientificité mais de ne plus faire de la diversité un obstacle à la pensée et de ne pas laisser la pluridisciplinarité être un vain mot. Ainsi et pour conclure ce paragraphe, ce qui bouge dans les pratiques professionnelles, c'est la capacité à accueillir la complexité des métiers et de la rendre visible et lisible. Ainsi se renforcent les capacités à poser un diagnostic partagé, à repérer et formaliser un pronostic et à proposer des stratégies d'action. Chacune de ces étapes, étroitement liées, associant une multiplicité d'acteurs concernés, à commencer par la personne accompagnée. Ce qui avant de conclure m'amène à partager avec vous l'ambition de faire du savoir aimer une compétence professionnelle.

Faire du savoir aimer une compétence professionnelle

Sur ce point je vais être bref, d'autant plus que j'ai déjà évoqué plus haut ce que « savoir-aimer » veut dire ; je vais donc me contenter de reprendre quelques affirmations essentielles. La première affirmation reprend une critique et une mise en garde formulées dès les années 70 par les psychologues et psychanalystes, au premier rang desquels Françoise Dolto, une personne que j'apprécie particulièrement, qui avertissent fortement du fait qu'aimer ne suffit pas pour établir une relation d'aide éducative et de soin. Cette part de l'engagement de l'adulte éducateur, je le dis une fois encore indispensable, ne peut pas fonctionner au regard des attendus souhaités, à savoir le déplacement de la personne accompagnée, si elle n'est pas adossée à la maîtrise d'habiletés techniques. Le savoir aimer est donc associé au savoir-faire. La deuxième remarque que je souhaite faire, et là je renvoie aux travaux d'Elisabeth Badinter et de tout un courant de pensée dont elle est en France une porte-parole, aimer n'est pas un sentiment naturel parce qu'inné. Non, aimer, que ce soit « aimer soi » ou « aimer un autre que soi », est une construction qui passe inmanquablement par des rencontres ; rencontres au mieux avec ces premières personnes qui constituent l'environnement d'un enfant ou d'un adolescent que sont ses proches inscrits dans un cercle familial. Rencontres qui s'élargissent au fur et à mesure que s'agrandit le cercle des connaissances. Rencontres au besoin avec des éducateurs professionnels lorsque, pour de nombreuses raisons sur lesquelles nous n'avons pas à porter de jugement, le premier cercle définit ci-dessus vient à manquer ou être défaillant. Enfin, troisième et dernière remarque concernant cette dimension professionnelle du « savoir-aimer » : souvent les professionnels ou futurs professionnels me demandent jusqu'où aller dans cette dimension de l'amour dans la relation d'aide ? En ce domaine aussi, la réponse est simple à énoncer même si, ensuite, la mise en œuvre de cette réponse dans un cadre professionnel est plus compliquée ; le jusqu'où faut-il aller dans cette dimension de l'amour, les limites au-delà desquelles il ne faut pas aller sauf à déchoir de sa fonction d'adulte éducateur sont marquées par le « consentement » et « la réciprocité ». Rien ne doit être entrepris à l'égard d'un autre que soi qui n'est pas d'abord été consenti par lui. Tout comme rien ne peut être entrepris à l'égard d'un autre qui ne puisse reconnaître à cet autre la capacité d'apporter une aide en retour. Ainsi le

« consentement » et la « réciprocité » sont les deux bornes d'un savoir-aimer élever au niveau d'une compétence professionnelle.

Conclusion

Enfin et pour conclure, et je vous remercie de votre patience et de votre écoute, ce jeu « du tout et du rien qui ne change » tant pour ce qui concerne le regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité que pour ce qui concerne la posture professionnelle n'est pas qu'un jeu de mots ou un amusement à caractère frivole. Ce jeu du tout et du rien qui ne change vient dire ce qui dans la relation d'aide éducative et de soin fait son essence ou alors ses circonstances. L'essence de la vulnérabilité ou de la posture professionnelle est ce qui confirme le sens de l'une comme de l'autre quelques soient les regards portés ou le travail d'accompagnement et de soin réalisé. Et ce sens-là, ce sens qui ne bouge pas, sans revenir sur l'ensemble de notre propos est indissociablement lié à ce qui fait l'humain de l'homme. En revanche, ce tout qui bouge englobe les circonstances dans lesquelles sont porté le regard et agi l'action professionnelle. Ces circonstances sont étroitement conditionnées ou formalisées par le niveau des connaissances et des techniques développées. Si la relation d'aide éducative et de soin est un art et si l'éducation et la santé sont respectivement une science, alors j'aimerais transmettre aux professionnels et futurs professionnels qu'il y a une dimension essentielle à leur être-là, présents dans les métiers de l'humain, dont ils doivent s'approprier les principes de sorte à pouvoir intégrer à leur posture les changements impulsés par les aspects circonstanciels de leur être là, présents dans les métiers de l'humain. C'est il me semble la meilleure façon d'accroître sa performance professionnelle sans pour autant trahir l'esprit du métier.

Je vous remercie.

Philippe GABERAN